

**Ulrike Hohensee, Matthias Lawo, Michael Lindner, Olaf B. Rader (Bearb.), Dokumente zur Geschichte des Deutschen Reiches und seiner Verfassung. 1360–1361, Teil 1: 1360 (Nr. 1–463), Wiesbaden (Harrassowitz Verlag) 2016, L–414 S. (Monumenta Germaniae Historica. Constitutiones et acta publica imperatorum et regum, 13,1), ISBN 978-3-447-10748-8, EUR 120,00.**

rezensiert von | compte rendu rédigé par  
**Michel Pauly, Luxembourg**

Comme les éditeurs ont pu profiter du registre complet des actes sortant de la chancellerie de Charles IV conservé par un heureux hasard à Dresde pour la période allant du 10 janvier 1360 au 22 avril 1361, le volume 13 des »Constitutiones« des Monumenta Germaniae Historica est bien plus épais que ses prédécesseurs. La première partie qui vient d'être publiée comporte les 463 actes de la seule année 1360; la deuxième partie contenant les actes de 1361 devrait suivre sous peu. Les chartes et autres actes sont donnés *in extenso*, d'après l'original ou à défaut la meilleure copie, sauf s'ils sont publiés en entier dans une autre collection telle que notamment les »Regesta diplomatica nec non epistolaria Bohemiae et Moraviae«. 317 des actes sont renseignés dans le registre cité, dont 200 ne sont pas autrement connus. L'effet n'est pas que quantitatif, mais aussi qualitatif en ce sens que pour ces seize mois on obtient une vue bien plus détaillée des activités quotidiennes de la chancellerie. Ainsi, le registre note par exemple en deux lignes des actes de légitimation d'enfants nés hors mariage, notamment s'il s'agissait d'un prêtre ou d'enfants de prêtre (ex. no 120, 155, e. a.). En revanche, certains passages tels que l'intitulé, les clauses pénales ou l'annonce du sceau sont abrégés. Parfois des résumés en latin abrègent des textes en allemand.

Pour ce qui est de la teneur des actes publiés, on notera qu'il s'agit presque exclusivement de chartes impériales. Même pour des affaires concernant la Bohême Charles IV se fait intituler empereur suivi de »roi de Bohême«. Il séjourne à Prague jusqu'à la mi-juin, sauf un court périple en Moravie en avril–mai, puis s'en va en Empire où il scelle ses actes surtout à Nuremberg et à Mayence. Un traité important avec son gendre Raoul IV d'Autriche et les autres Habsbourg sera cependant conclu par Charles et son frère Jean de Moravie, le 5 septembre, près de Esslingen (no 235–243). Quelques jours plus tôt il s'est également réconcilié avec les comtes du Wurtemberg, alliés des Habsbourg (no 227), et leur suite de petits nobles de Souabe. Bien d'autres textes se rapportent à cette démêlée avec les Habsbourg et leurs alliés, dont par exemple le commentaire insolite de Charles IV quant au privilège dit majeur, un faux fabriqué par Rodolphe IV (no 412). Durant la première moitié de l'année il est très actif à propos de l'Italie où il octroie des privilèges à ses alliés et nomme toute une série de vicaires, délégués, notaires et autres familiers. Plusieurs actes concernent les juifs, certes placés sous la protection impériale (no 65), mais redevables aussi d'impôts spéciaux occasionnellement cédés à telle ville d'Empire (no 170, 357, 402, 448). Plus singuliers sont des actes concernant les foires de Cologne (no 217), qui ne prendra pas d'ailleurs, et de Francfort (no 332) ou encore le pont sur le Rhin à Constance (no 276) ou



Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris | publiée par l'Institut historique allemand



Publiziert unter | publiée sous  
[CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/)

l'hôpital St-Georges de Spire qu'il affranchit de toute redevance (no 291). Le volume contient aussi des registres se rapportant à des chartes du roi Magnus II de Suède (no 140, 141) et du roi Waldemar du Danemark (no 147) ainsi qu'un autre concernant une alliance entre sept villes du nord de l'Allemagne (no 199) qui ne sont guère des *acta publica imperatorum et regum* de l'Empire comme le veut le titre de la série des Monumenta.

Les quatre diplomates berlinois, qui étaient déjà responsables du [volume 12](#) comportant les années 1357–1359, sont à féliciter sans restriction pour ce riche volume qui vient s'ajouter à une série déjà longue et dont l'exactitude des transcriptions n'a guère prêté à discussion depuis des décennies. Les règles qui ont présidé à ce travail d'édition critique sont rappelées en introduction. On attend la deuxième partie du tome 13, consacrée à l'année 1361, avec d'autant plus d'impatience qu'il contiendra les tables, registres et concordances se rapportant aussi à cette première partie.

Mittelalter – Moyen Âge (500–1500)

DOI:

[10.11588/frrec.2018.1.45557](https://doi.org/10.11588/frrec.2018.1.45557)

Seite | page 2



Herausgegeben vom Deutschen  
Historischen Institut Paris | publiée  
par l'Institut historique allemand



Publiziert unter | publiée sous  
[CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/)